

DICTEE 2019

Des chefs-d'œuvre méconnus dorment-ils dans nos greniers ?

Depuis quelque temps, une émission fait florès à la télévision tous les après-midi de semaine. « Affaire conclue » est un des divertissements les plus regardés qui soient.

Des particuliers viennent faire expertiser des objets qu'ils espèrent vendre cher : en tirer quelque deux cents ou deux cent vingt euros permettrait de gâter les petits-enfants ! Des commissaires-priseurs tout à fait incapables de tomber dans un guet-apens et de prendre un aimable barbouillage pour une nature morte de Chardin examinent, confirment ou non l'âge, la matière, la provenance des objets exhibés. Là s'envolent bien des illusions : tels bronzes, verts ou marron, ne sont que du régule, telle statuette chinoise tenue pour une urne cinéraire se révèle un simple brûle-parfum, tel objet cru en ivoire et or n'est fait que d'os sculpté rehaussé de peinture dorée et la vendeuse s'en retourne bien marrie, non qu'elle se crût détentrice d'une statuette antique échappée des ateliers de Phidias, mais vexée de s'être laissé abuser par l'apparence.

Mais qu'importent les attributions ? On compte sur les « coups de cœur » des acheteurs potentiels. Ceux-ci sont des brocanteurs chevronnés, voire d'authentiques antiquaires. Ils accueillent chaleureusement les vendeurs. Ils ignorent la mise à prix des experts et de toute façon réagissent suivant leurs propres passions, leurs engouements soudains, la connaissance de ce qui achalandra le mieux leurs boutiques ou enrichira leurs propres collections.

Les vendeurs trop pusillanimes, incapables de faire valoir éloquemment leurs trouvailles, apprennent à leurs dépens qu'ils auraient dû se méfier des a priori en matière d'estimation. L'un acquiescera à la somme proposée, fût-elle dérisoire, et conclura l'affaire ; l'autre s'en retournera avec son décevant trésor.

Nous, spectateurs, tenus en suspens jusqu'au bout, aurons passé un bon moment, riche d'enseignements de toute sorte.